



Demande de lever de mesure d'éloignement

Par simone33

bonjour je souhaite demander une annulation d'une mesure d'éloignement ayant été victime de violence conjugale mais je suis une personne en dépression qui a pu faire des crises difficiles à gérer j'ai également été violente envers mon conjoint et je souhaite donc demander la levée de la mesure d'éloignement qui lui a été imposée envers moi (2 ans) et je souhaiterais connaître les démarches à suivre pour demander la levée de cette mesure d'éloignement et d'interdiction de contact. En vous remerciant cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous ne pouvez pas.
Cette mesure a été prise pour vous protéger, y compris si vous n'êtes pas d'accord.
Appelez le 3919.

Par isernon

bonjour,

je doute qu'un juge revienne sur cette décision, car il est probable que votre "conjoint" récidive "

pour votre information, en 2025, il y a eu 113 homicides conjugaux, dont 96 commis par des hommes au préjudice de femmes.

salutations

Par yapasdequoi

"conjoint" ? Vous êtes mariés ? ou union libre ?